



Le journal de Lomener Port d'attache

Le grain de sel

La vie locale nous concerne... contribuons à y apporter notre grain de sel.

Adresse: 7, rue des Aigrettes Lomener 56270 PLÖEMEUR Tél: 06 86 07 07 43
Contact : lomener.port.dattache@laposte.net

Numéro 13 - février 2021

Lomener Port d'Attache: la vie d'une association en période d'urgence sanitaire.

Il y a un an, mi-février 2020, la campagne électorale pour les municipales débutait et notre association organisait son assemblée générale annuelle. On commençait à parler d'une nouvelle maladie venue de Chine mais nous étions tous loin d'imaginer le bouleversement dans la vie de chacun qu'elle allait entraîner. Un mois plus tard l'OMS déclarait la pandémie mondiale au COVID-19 et le 17 mars, au lendemain du 1^{er} tour des élections municipales, la France décrétait le confinement général.

Notre association, comme l'ensemble de la société, a dû s'organiser pour continuer à fonctionner autant que possible en fonction des confinements, déconfinements, couvre-feux, espoirs et déconvenues successifs. Les réunions de notre conseil d'administration ont été plus rares et les contacts avec les services de la ville, notre principal interlocuteur, plus complexes. Pour autant nous ne sommes pas restés inactifs !

Notre première réaction a été de nous demander comment nous pouvions être utiles aux membres de notre association et plus largement aux habitants du secteur. Nous avons rapidement ouvert un groupe Facebook où nous avons distillé des informations pratiques et de divertissement (c'était aussi nécessaire). Ce groupe, qui a permis de nombreux échanges, compte aujourd'hui plus de 500 participants de tous horizons. Nous avons régulièrement adressé des lettres d'informations plus détaillées à l'ensemble des adhérents de l'association. Au deuxième confinement nous avons déposé, chaque jour, une trentaine d'attestations de déplacement papier dans la boîte à livres.

Comme chaque année Lomener Port d'Attache a continué son rôle de sentinelle de la qualité de vie sur notre secteur en adressant des signalements chaque fois qu'un dysfonctionnement était constaté sur le domaine public: c'est 42 fiches qui ont été remontées aux services de la ville.

Dès que cela a été possible nous avons rencontré M Le Maire et les nouveaux adjoints en charge de notre secteur. Cela a été l'occasion de leur rappeler nos principales préoccupations: la propreté et l'entretien du domaine public, les risques de submersion marines et d'inondations, l'aménagement des espaces communs (notamment la rue et le parking de l'anse du Stole), la couverture téléphonie mobile, l'avenir des bâtiments d'Aquastream... Les campements sauvages de gens du voyage de la période estivale ont également été évoqués. Nous avons également convenu avec les élus et les services de renouveler une visite pédestre de quartier(s) du secteur à l'instar de ce qui avait été réalisé sur le secteur côtier en 2019.

Enfin nous avons pu commencer, certes timidement étant donné les circonstances, les rencontres avec les habitants d'un secteur: ça a été le cas avec quelques habitants du Perello.

Notre force c'est notre nombre, notre position apolitique et le sérieux de nos actions.

Si vous vous sentez concernés rejoignez nous. Notre territoire sera encore mieux entendu.

Assemblée générale 2021

Habituellement l'assemblée générale de «Lomener Port d'Attache» se tient, en présentiel, à la mi-février. Les restrictions d'accès aux salles municipales et les mesures de lutte contre le coronavirus ne nous ont pas permis de l'organiser à ce jour. Nous réfléchissons à d'autres moyens, compatibles avec nos statuts, pour la mettre en place. En attendant le conseil d'administration élu en 2020 reste composé comme suit:

Président: Alain VANNIER. Vice-président: Claude BREGEON. Secrétaire: Claude RAYNE. Trésorier: Joël GUEHO. Secrétaire-adjoint: Jean-François CREACHCADEC. Trésorière-adjointe: Annie FOURMY

Membres: Véronique DHEURLE, Alice MARTIN, Jean-Pierre LORENT, Michel PIZENBERG, Philippe RICHARD, Erwann TANGUY, Sylvie MAZIERE.

Conteneurs de tri sélectif.

Lomener Port D'attache s'est émue de l'image que donnaient les conteneurs de tri sélectif installés sur la place Le Bihan. Au-delà des gestes d'incivilité de quelques uns qui n'hésitaient pas à déposer divers déchets aux pieds de ces derniers, leur état de vétusté et leur présence sur cette place étaient de nature à donner une mauvaise image du lieu. Dans un courrier adressé à la Mairie et à L'agglo nous avons suggéré leur déplacement et leur remplacement par des conteneurs enterrés. Nous avons eu le plaisir de voir que cette demande est dans la ligne d'action de la mairie de Ploemeur qui a adressé à l'agglo une demande dans ce sens; non seulement pour ceux de cette place mais également ceux du Perrelo et à terme de la rue de la Vanne quand l'aménagement de ce lieu sera initié. En attendant, des conteneurs plus récents ont été mis en place provisoirement à l'entrée du parking d'Intermarché.



Photo: exemple de conteneur enterré installé à Port Louis.

Anse du Stole : risques d'inondation et de submersion marine.

La zone urbanisée, au nord de l'anse du Stole à Lomener, est soumise à des risques d'inondation de deux origines : les eaux de pluie issues du bassin versant amont et une submersion marine qui, dans les cas extrêmes pourraient se conjuguer. Le risque est toujours présent sur la zone: les évènements du passé, les tempêtes récentes, l'évolution des conditions climatiques nous le rappellent. Cependant les actions pour y parer tardent à être mises en œuvre. C'est une des préoccupations majeures de Lomener Port d'Attache.

C'est pourquoi notre association a adressé, à la mi-janvier, aux autorités compétentes (Mairie, Département, Agglo et Préfecture) un mémoire qui d'une part fait la synthèse de toutes les études auxquelles elle a eu accès lors de sa participation aux comités de pilotage PPRL* et PAPI** et des constats que chacun peut faire sur le terrain, d'autre part énumère les craintes et attentes des riverains.

Ce mémoire rappelle que trois infrastructures jouent un rôle dans la protection contre ces risques: le môle du port qui protège l'anse des grandes houles d'ouest, le cordon dunaire qui fait barrière avec l'océan, la digue du marais du Palud qui crée un bassin de rétention stockant les eaux de pluie du bassin versant.

➤ Concernant le risque de submersion LPA s'inquiète de l'état de santé du môle***, de la disparition progressive des protections des oyats en haut de plage, du retard pour la mise en œuvre des actions nécessaires et identifiées au titre du PAPI en 2014.

➤ Concernant les risques d'inondations dues aux eaux de ruissellement du bassin versant qui, jusque dans les années 1980, inondaient régulièrement la rue de l'anse du Stole, notre association s'interroge si la solution retenue à l'époque, qui ne tenait compte ni du réchauffement climatique, ni de la forte urbanisation d'une partie du bassin versant, est encore pleinement efficace. LPA s'inquiète également de l'envaississement progressif des marais par des plantes invasives et de la disparition (et/ou du mauvais fonctionnement) des vannes qui relient ce marais à l'océan.

*PPRL : Plan de Protection des Risques Littoraux.

**PAPI : Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations.

***dans un article récemment paru dans la presse locale M le Maire annonce des travaux pour 2023.



Quelques exemples de fiches de signalement

Ci-dessous quelques-unes des 42 fiches de signalements adressées à la mairie depuis le début 2020.



Dépôt sauvage de détritus
place Le Bihan



Arbre cassé après la tempête
Alex chemin de la mer



Murette abimée
Rue du Grazu



Route inondée
Chemin de Kerlavret



Protection des oyats
anse du Stole



Escalier abîmé
plage du Perello